

**Arrêté du 25 mai 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Lisieux**  
**NOR : JUSB1224129A**

La garde des sceaux, ministre de la justice.

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales.*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 1er juin 2012, mis fin aux fonctions de Mme Ghislaine LOIT, adjointe administrative principale de 2ème classe, en sa qualité de de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Lisieux.

**Article 2**

Mme Ghislaine LOIT, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter du 1er juin 2012, nommée régisseuse intérimaire du tribunal d'instance de Lisieux, pour une durée de six mois.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Caen, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 25 mai 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice.  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**